

Année universitaire 2022-2023  
Décision n°26

**ÉLECTIONS PARTIELLES ORGANISÉES POUR POURVOIR UN SIÈGE DANS LE  
COLLÈGE B – SECTEUR 2 ET UN SIÈGE DANS LE COLLEGE C – SECTEUR 2  
À LA COMMISSION DE LA RECHERCHE DU CONSEIL ACADÉMIQUE  
DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE**

**Scrutins des 30 et 31 mars 2023**

Le Président de l'Université de Caen Normandie,

Vu les articles L712-5 et D719-1 à D719-40 du Code de l'éducation,  
Vu les statuts de l'Université de Caen Normandie,  
Vu l'arrêté en date du 14 février 2023,  
Vu les procès-verbaux des scrutins auxquels il a été procédé les 30 et 31 mars 2023,

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est proclamé élu à la Commission de la recherche du Conseil académique de l'Université de Caen Normandie au titre du collège b des personnels habilités à diriger des recherches ne relevant pas du collège a des professeurs des universités et personnels assimilés :

Secteur 2

▪ **Antoine FOUCHER**

**Article 2** : Est proclamée élue à la Commission de la recherche du Conseil académique de l'Université de Caen Normandie au titre du collège c (personnels pourvus d'un doctorat autre que d'université ou d'exercice n'appartenant pas au collège des professeurs des universités et personnels assimilés, ni au collège des personnels habilités à diriger des recherches) :

Secteur 2

▪ **Anne GOURIO**

**Article 3** : La présente décision sera transmise à Madame la Rectrice, chancelière des universités.

Caen, le 3 avril 2023

Le Président de l'Université,



*Lamri*  
Lamri ADOUI

Année universitaire 2022-2023  
Décision n°26

## ANNEXE

### COLLÈGE B DES PERSONNELS HABILITÉS À DIRIGER DES RECHERCHES NE RELEVANT PAS DU COLLÈGE A DES PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS ET PERSONNELS ASSIMILÉS

#### Secteur 2 :

Nombre d'électeurs inscrits .....	35
Nombre de bulletins dans l'urne .....	22
Nombre de suffrages exprimés .....	17
Nombre de bulletins blancs .....	5
Nombre de bulletins nuls .....	0
Nombre de sièges à pourvoir .....	1

Le candidat Antoine FOUCHER a obtenu 11 voix donnant droit à l'attribution du siège.

Le candidat Nicolas BESSOT a obtenu 6 voix donnant droit à l'attribution du siège.

### COLLÈGE C DES PERSONNELS POURVUS D'UN DOCTORAT AUTRE QUE D'UNIVERSITÉ OU D'EXERCICE N'APPARTENANT PAS AU COLLÈGE DES PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS ET PERSONNELS ASSIMILÉS, NI AU COLLÈGE DES PERSONNELS HABILITÉS À DIRIGER DES RECHERCHES

#### Secteur 2 :

Nombre d'électeurs inscrits .....	196
Nombre de bulletins dans l'urne .....	103
Nombre de suffrages exprimés .....	86
Nombre de bulletins blancs .....	17
Nombre de bulletins nuls .....	0
Nombre de sièges à pourvoir .....	1

La candidate Anne GOURIO a obtenu 65 voix donnant droit à l'attribution du siège.

La candidate Pascale LECONTE a obtenu 21 voix.

Caen, le 3 avril 2023

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI